



FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
Région Bourgogne Franche Comté

CONCOURS RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE MIXTE
QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

BESANCON les 3 et 4 JUIN 2017

Ce questionnaire devra être retourné pour le : **2 Mai 2017** à **Marie Cécile POIRET**
13 Rue de l'Observatoire 70100 GRAY
07 87 56 88 89
marie-cecile.poiret@wanadoo.fr

MÊME SI VOUS NE RÉSERVEZ RIEN

1 - ASSOCIATION :

NOM :		Ville	
Nom du correspondant :			
Adresse :		E mail :	
CP :	VILLE :	☎ :	
Nom du responsable pendant votre séjour :		Portable :	
Personne à prévenir en cas d'accident :		Portable :	

2 - NOMBRE DE PARTICIPANTS : indiquer le nombre

Concours Féminin			Concours Masculin		
	Gymnastes	Encadrement	Accompagnateurs		
Jeunes :					
Aînées :					
Pupilles :					
Adultes :					
Juges (1)			Juges (1)		
Couples :	Hommes :	Femmes :	Couples :	Hommes :	Femmes :

(1) info nécessaire pour organiser l'hébergement.

3 - TRANSPORTS :

Jour d'arrivée :	Nbre de cars :	Nbre de mini-bus (9 places) :	Nbre de VL :
Heure d'arrivée :			

❖ **CHAUFFEUR DE BUS : pensez à son hébergement**

4 - HEBERGEMENTS :

4-1 : Associations

Vous référez à la liste d'hôtels et d'établissements sur le site FSCF Bourgogne Franche Comté

4-2 : Juges

Voir § 6 ci-dessous

5 - RESTAURATION : sauf Juges

	Nombre	Prix Unit	Prix Total
Samedi Soir		10.50 €	
Dimanche Matin (petit déjeuner)		3,80 €	
Dimanche Midi		10,50 €	
TOTAL 1			

6 - JUGES : Concours féminin et masculin

Renseigner le tableau ci-après + Remplir **OBLIGATOIREMENT** la fiche individuelle ci-jointe qui est téléchargeable sur le site « FSCF en Franche Comté ».

Seuls les juges ayant rempli et retourné cette fiche, seront pris en charge par l'organisation.

NOMS	PRENOMS	E MAIL	PORTABLE

NB : la même fiche individuelle devra également être remplie et retournée par :

- **Les présidents et présidentes de jury**
- **Les Directeurs de Concours**
- **Les membres du secrétariat**

7 - FORFAIT POUR FRAIS D'ORGANISATION :

	Nombre	Prix unitaire	Prix Total
Forfait frais d'organisation (par gymnaste)		5,50 €	
		TOTAL 2	

8 – DECOMPTE FINANCIER – FORMALITES DE REGLEMENT

	TOTAL 1	
	TOTAL 2	
	TOTAL GÉNÉRAL 1 + 2	
	ARRHES (TOTAL X 50 %) :	
	SOLDE	

Libellez vos chèques à l'ordre de : **FSCF District de BESANCON**

Les arrhes sont à verser pour le **2 Mai 2017**, dernier délai.
Une facture provisoire vous sera alors adressée.

Les modifications de réservations sont acceptées jusqu'au **17 Mai 2017**.

Le solde devra être versé le **17 Mai 2017** au plus tard.

La facture définitive, avec vos tickets de restauration, vous sera remise à l'accueil.

Vos Remarques Particulières

Fait à

le